

Affaires courantes

LES MARINS DE LA MARINE MARCHANDE

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Madame la Présidente, pour faire suite au rapport que le Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants vient de déposer à la Chambre, j'ai une pétition à présenter au nom de 50 de mes électeurs.

Les pétitionnaires demandent que le Parlement du Canada reconnaisse l'importance capitale du rôle qu'ont joué les marins de la marine marchande du Canada dans la défense de notre pays et la victoire des forces alliées ainsi que le fait qu'ils ont fait leur devoir au péril de leur vie, que nombre d'entre eux ont été tués ou blessés et qu'ils ont été exposés aux mêmes risques que les autres membres des forces canadiennes.

Les pétitionnaires demandent en outre au Parlement du Canada d'enjoindre au gouvernement d'accorder aux marins de la marine marchande du Canada la qualité d'anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, pour qu'ils bénéficient de tous les avantages offerts aux anciens combattants des forces régulières.

[Français]

L'ÉTABLISSEMENT DE NORMES NATIONALES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

M. Mac Harb (Ottawa—Centre): Madame la Présidente, mon collègue de York—Ouest et moi-même sommes en train d'introduire des pétitions concernant la question de l'alphabétisme au Canada.

Vu que le Canada souhaite demeurer concurrentiel sur le plan international et conserver son statut de pays de première classe; vu que le Canada souhaite avoir des travailleurs compétents et bien informés qui sauront maintenir la compétitivité du Canada; vu que le Canada souhaite réduire son taux d'alphabétisme fonctionnel, qui est actuellement de 38 p. 100, pour pouvoir mieux former ses travailleurs, pour ces raisons, des pétitionnaires venant du Québec et de l'Ontario, qui paient leurs impôts, veulent que le Parlement presse le gouvernement de promouvoir et d'encourager l'établissement de normes nationales en matière d'éducation, en consultation avec les gouvernements provinciaux, les professionnels de l'éducation, les patrons et les travailleurs, les

parents, les jeunes, les organismes bénévoles et les citoyens ordinaires.

[Traduction]

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter 28 pétitions signées par plus d'un millier de Canadiens et de Canadiennes de partout au pays qui prient humblement la Chambre des communes de bien réfléchir à la mode que le gouvernement est en train de lancer en matière de négociation collective.

Étant donné que la Chambre a dû légiférer le retour au travail des fonctionnaires et vu la situation pour le moins précaire dans laquelle se trouve la négociation collective au Canada ces jours-ci, ces signatures sont celles de personnes qui souhaitent que le Parlement s'oppose à la réglementation des salaires et qu'il réitère son appui au principe des libres négociations collectives pour tous les travailleurs canadiens, d'un bout à l'autre du pays.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Madame la Présidente, je suggère que toutes les questions soient réservées.

Mme le vice-président: Toutes les questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Madame la Présidente, je suggère également que tous les avis de motions portant production de documents soient réservés.

Mme le vice-président: Tous les avis de motions sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.